

Au Puits de La Paracha

*Pensées recueillies
de Rabbi
Elimelech
Biderman Chlita*

'Hayé Sara



FEUILLET HEBDOMADAIRE AU PUIITS DE LA PARACHA

Pour toute remarque,
éclaircissement ou tout
autre sujet il est possible
de nous contacter:
Par téléphone: (718) 484 8 136

ou par Email:
Mail@BeerHaparsha.com

Chaque semaine diffusé gratuitement par mail.

INSCRIVEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI!

En hébreu:

באר הפרשה
subscribe@beerhaparsha.com

En anglais:

Torah Wellsprings
Torah@torahwellsprings.com

En Yidich:

דער פרשה קוואל
yiddish@derparshakval.com

En Espagnol:

Manantiales de la Torá
info@manantialesdelatorah.com

En Français:

Au Puits de La Paracha
info@aupuitsdelaparacha.com

En Italien:

Le Sorgenti della Torah
info@lesorgentidellatorah.com

En Russe:

Колодец Торы
info@kolodetztory.com



AUX ETATS-UNIS: Mechon Beer Emounah
1660 45th St, Brooklyn NY 11204
718.484.8136

EN ISRAËL: Makhon Beer Emouna
Re'hov Dovev Mecharim 4/2
Jérusalem
Téléphone: 02-688040

Edité par le Makhon Beer Emouna
Tous droits de Reproduciton réservés

La reproduction ou l'impression du feuillet de quelque manière que ce soit à des fins commerciales ou publicitaires sans autorisation écrite du Makhon Beer Emouna est contraire à la Halakha et à la loi.

Au Puits de La Paracha

'Hayé Sara

« La femme destinée à un homme : cela vient d'Hachem » : les Chidoukhim, une providence vraiment particulière

La Paracha des Chidoukhim est, dans la Torah, celle qui décrit comment Eliézer s'en alla trouver l'âme-sœur digne de Its'hak Avinou. Il y est écrit : « *Lavan et Bétouel répondirent en disant : c'est grâce à Hachem que la chose est arrivée.* » (24, 50) La Guemara (Moède Katane 18b) rapporte les paroles suivantes :

Rav, au nom de Rabbi Réouven Astrobili, enseigne : « Il est mentionné dans la Torah, dans les Prophètes et dans les Hagiographes que c'est Hachem qui décide de la femme qu'un homme doit épouser : dans la Torah, il est écrit : "*Lavan et Bétouel répondirent en disant : c'est grâce à Hachem que la chose est arrivée*", dans les Prophètes : "*Et son père et sa mère ignoraient que la chose provenait d'Hachem*" (Choftim 14, 4) et dans les Hagiographes : "*La maison et les biens sont un héritage des pères, mais une femme intelligente provient d'Hachem*" (Michlé 19, 14). »

Une question bien connue se pose : qu'est-ce que cet enseignement vient nous révéler de nouveau en affirmant que l'épouse destinée à chacun provient d'Hachem ? Nous sommes tous des "croyants descendants de croyants", et nous sommes, de ce fait, persuadés que c'est le Saint-Béni-Soit-Il qui conduit chacune de Ses créatures. Nous savons qu'Il est à l'origine de tout ce qui se passe, la cause de toutes les causes et que rien, d'important ou non, ne peut se produire sans Sa providence et sans Sa volonté. Dès lors, quelle particularité existe-t-il au sujet des Chidoukhim ?

La réponse se trouve dans les célèbres paroles du 'Hazon Ich (Maassé Ich I, 212) :

« Bien que le Saint-Béni-Soit-Il dirige le monde, il arrive parfois que les voies de la

providence nous échappent, car telle est Sa volonté : Il voile Sa Face pour donner matière à l'homme de se tromper en lui faisant croire qu'il agit à sa guise. **Pourtant, Il nous a quand même laissé un domaine où nous pouvons voir clairement Sa providence s'exercer : c'est celui des Chidoukhim.** Il nous dévoile alors comment Il transporte Ses créatures d'un endroit à un autre, les rapproche ou les éloigne, provoque des coïncidences, tout cela afin qu'un Chidoukh puisse être conclu pour le bien de tous. Et tous, finalement, reconnaîtront alors que "*c'est grâce à Hachem que la chose est arrivée*", sans aucun voilement de Sa Face ! »

L'histoire suivante est celle d'un Ba'hour âgé, habitant les Etats-Unis, venu étudier dans l'une des Yéchivote d'Eretz Israël :

Une fois, alors qu'il revenait de l'étranger pour regagner la terre sainte, il décida de passer par Londres pour se rendre sur le tombeau de Rav Chalom Chatz. Il voulait y prier et solliciter la miséricorde Divine afin de pouvoir enfin fonder un foyer juif digne de ce nom (on sait que ce Rav promit à quiconque viendrait sur sa tombe le vendredi et prendrait un engagement serait à coup sûr exaucé, à la condition expresse, toutefois, de le respecter dans ses moindres détails). Ainsi fut fait, et sa résolution fut d'avancer d'une demi-heure le moment où il entra dans Chabbat.

Puis, il se hâta de reprendre le chemin du retour. Ce même vendredi (pendant la saison d'été), il atterrit sur le sol de la terre sainte et parvint à son lieu de résidence sans encombre. Il se dépêcha de ranger ses affaires, afin de pouvoir respecter son engagement concernant l'horaire de Chabbat. Lorsque l'heure arriva, il sortit sa veste de Chabbat du tas de vêtements qu'il avait rangé et vit qu'elle était entièrement tâchée avec du dentifrice qui se trouvait dans sa valise, parmi d'autres affaires. La porter

ainsi était tout bonnement honteux, mais d'un autre côté, pour lui, c'était déjà Chabbat ! Surmontant vaillamment la tentation, il respecta sa résolution et s'abstint de la nettoyer. Contraint, il s'en vêtit, et partit prier près de chez lui, dans une synagogue où on ne le connaissait pas, fréquentée par des personnes âgées. Il en fit de même le lendemain matin, ainsi que l'après-midi. A l'issue de Chabbat, l'un des fidèles vint lui demander pourquoi il portait une veste ainsi tachée, et le Ba'hour lui raconta toute l'histoire. Le fidèle apprécia tellement sa réponse et son intégrité, qu'il alla, sur le champ, œuvrer en sa faveur, tant et si bien, que le mardi suivant, le jeune homme conclut un Chidoukh avec sa petite-fille. **Outre l'enseignement que l'on peut tirer de cette anecdote sur la force d'une bonne résolution pour hâter la délivrance, on ne peut que s'émerveiller également des effets de la providence Divine. En effet, le Saint-Béni-Soit-Il mit tout en œuvre, une tâche sur une veste, un changement de lieu, une rencontre fortuite avec le grand-père, tout cela afin de conduire cette union à son aboutissement !**

Rapportons encore à ce propos l'histoire merveilleuse que raconta un jour Rabbi Mordékhaï Weber, qui eut le mérite de servir dans sa jeunesse l'Admour de Belz, Rabbi Aharon :

Durant des années, Rabbi Mordékhaï donna un cours de Torah dans une certaine synagogue. Il s'y rendait en bus qu'il prenait chaque jour à heure fixe. Une fois, trois autobus bondés passèrent sans s'arrêter, si bien qu'il fut forcé d'attendre le quatrième, dans lequel il finit par monter un peu après. Il ne cessa de s'étonner d'un tel phénomène qui ne s'était jamais produit auparavant. En général, en effet, peu nombreux étaient ceux qui voyageaient à cette heure. Lorsqu'il monta dans ce bus, il s'installa aux côtés d'un Avrekh avec lequel il entama la conversation. Lorsque ce dernier sut que Rabbi Mordékhaï comptait parmi les proches de Rabbi Aharon de Belz, il lui demanda de bien vouloir lui raconter quelques faits édifiants le concernant. Rabbi Mordékhaï

s'exécuta bien volontiers et se mit donc à lui relater quelques histoires dont il se rappelait. Parmi elles, il lui raconta que, durant la Choa, les nazis désignèrent certains juifs pour être des "chefs" par rapport à leurs frères ; on les surnommait "Kapos". Nombre d'entre eux étaient des individus à l'esprit léger, qui cherchaient à s'attirer les grâces des mécréants en dénonçant leurs coreligionnaires lorsqu'ils désobéissaient aux ordres. Les Juifs craignant D. souffraient particulièrement de leurs agissements.

Rabbi Mordékhaï ajouta qu'il avait entendu une fois de la bouche de Rabbi Aharon que celui-ci connaissait l'un de ces "Kapos" qui avait réussi à surmonter la tentation de dénoncer ses frères et qui, au contraire, avait toujours cherché à leur venir en aide. Rabbi Aharon avait précisé que cet homme lui avait porté secours à plusieurs reprises durant cette période noire.

Quelques jours plus tard, quelqu'un appela Rabbi Mordékhaï au téléphone pour lui annoncer qu'il fiançait sa fille et que sa joie serait immense s'il acceptait de lui faire honneur de sa présence. Ne connaissant pas son correspondant, Rabbi Mordékhaï s'étonna de l'invitation mais, néanmoins, il s'y rendit. Lorsqu'il arriva, le père de la jeune fille l'accueillit à bras ouverts. Il lui raconta que lorsqu'il s'était apprêté à conclure ce Chidoukh, plusieurs de ses amis lui avaient conseillé de se rétracter. En effet, le grand-père du fiancé avait été "Kapo" durant la guerre et avait sûrement dû persécuter ses frères juifs cruellement. « Comment, prétendirent-ils, pourrais-je m'unir avec l'un de ses descendants ? De ce fait, et à cause de ces médisants propos, je m'étais alors abstenu de conclure un tel mariage. Or, il y a plusieurs jours, Hachem a fait en sorte que je m'assoie derrière vous dans le bus, et que j'entende alors les histoires sur Rabbi Aharon de Belz. Entre autres, il y eut celle de ce Kapo qui s'était dévoué pour ses frères dans la détresse. Aussitôt, je décidai alors de relance ce Chidoukh et, en quelques heures, les choses recommencèrent

à bouger, jusqu'à ce qu'elles parviennent à leur heureux dénouement. »

A cet instant, Rabbi Mordékhaï comprit soudain pourquoi le Saint-Béni-Soit-Il lui avait fait rater trois bus consécutifs ce même jour et pourquoi il dut alors, en outre, faire de laborieux efforts pour trouver une place assise. Tout cela, afin qu'il puisse témoigner de cette histoire à cet endroit précis et qu'elle arrive aux oreilles de ce juif, dans le seul but de conclure ce Chidoukh !

Rabbi Chemouel Chterchon (l'auteur des annotations du Rachach sur la Guemara) était responsable d'un "Gma'h" (caisse de prêt sans intérêt ; n.d.t). Un jour, alors qu'il étudiait au Beth Hamidrache, un des emprunteurs, le cordonnier de l'endroit, se présenta à lui, désirant rembourser sa dette. Le Rachach lui répondit qu'il n'était pas en possession de l'acte de créance, qui se trouvait à son domicile. L'homme lui dit qu'il avait confiance dans le fait que le Rav le détruirait et il lui remit une liasse de billets. Le Rachach mit l'argent dans la Guemara qu'il étudiait et se replongea complètement dans celle-ci. Lorsqu'il termina, il rangea la Guemara avec l'argent qu'elle contenait, dans la bibliothèque et, bien entendu, ne déchira pas l'acte en question. Quelques temps après, le Rachach fit ses comptes et trouva le contrat attestant que l'emprunteur était encore redevable, alors que la date du remboursement était déjà dépassée. Il lui demanda donc de bien vouloir payer sa dette conformément à ses engagements. De son côté, l'homme prétendit que le prêt avait déjà été remboursé, mais le Rachach, qui n'avait aucun souvenir de l'histoire, maintint sa position, conforté par le fait que si les dires de l'emprunteur étaient vrais, l'acte de créance n'aurait pas dû se trouver dans ses mains. Il ajouta que, malheureusement il ne pouvait renoncer à cet argent, qui ne lui appartenait pas, et le convoqua au Beth Din.

Il est inutile de préciser que les juges prêtèrent foi aux arguments du Rachach et qu'ils discréditèrent son débiteur en le qualifiant de voleur. Son humiliation fut

tellement grande que son fils, déjà en âge de se marier, dut fuir la ville, incapable de supporter cette honte.

Quelques temps après, le Rachach fut amené à étudier la même Guemara, dans laquelle il retrouva l'argent.

Il se souvint alors de toute l'histoire en attestant rétroactivement les affirmations de l'homme qui l'avait effectivement remboursé. Bouleversé de lui avoir causé un tort aussi considérable, il se rendit immédiatement chez lui afin de lui demander pardon. Néanmoins, celui-ci répondit que le dommage occasionné était irréparable : non seulement sa propre réputation avait été salie, mais de plus, les gens ne croiraient jamais que l'argent avait été retrouvé et attribueraient le revirement du Rav à une expression de compassion envers lui.

Le Rachach l'envoya chercher son fils, en lui promettant de le prendre pour gendre. « De cette façon, dit-il, tout le monde se rendra à l'évidence que c'était toi qui avais raison et que c'était moi qui m'étais trompé ! »

De manière tout à fait extraordinaire, le Très-Haut fit ainsi oublier au Rachach le paiement de la dette, ce qui entraîna toute l'histoire, afin que d'accomplisse ce Chidoukh inattendu : le Rav de la ville donna sa fille au fils du cordonnier de la ville, afin que s'accomplisse cette union décrétée par le Ciel !

Le Rachbam explique à ce sujet, les paroles de Lavan et Bétouel : « *C'est d'Hachem que la chose est sortie. Nous ne pouvons te parler ni en mal ni en bien* » : « Ni son empêchement ni son aboutissement ne dépendent de nous, car c'est malgré nous (que la chose se réalisera, que) **nous le voulions ou non, puisque c'est le Saint-Béni-Soit-Il qui a fait cela, et que la possibilité est entre Ses mains.** »

Le Midrach (Tan'houma Ki Tissa §5) rapporte à ce sujet, qu'une femme de haut rang, non-juive demanda une fois à Rabbi Yossi Bar 'Halafta : « En combien de temps le Saint-Béni-Soit-Il créa-t-Il le monde ?

- En six jours, lui répondit-il.

- Et depuis ce temps, demanda-t-elle à nouveau, que fait-Il chaque jour ?

- Il arrange des mariages.

(...).

-Le Saint-Béni-Soit-Il, lui dit-il, **les unit malgré eux : Il met une corde au cou de l'un et le fait venir du bout du monde pour l'unir à celle qui se trouve à l'autre bout du monde**, comme il est dit : "*Hachem donne un foyer à ceux qui vivent solitaires, Il fait sortir les prisonniers enchaînés.*" (68, 7) Que signifie "enchaînés" ? Celui qui le fait à contre cœur, avec des pleurs, celui qui le fait de bon gré, avec des chants¹. »

Et grâce à cela, on pourra comprendre ce qui est rapporté dans le livre "Maatiké Ha Chemoua", où le "Grize" de Brisk explique que s'il est vrai que, dans tous les autres domaines, un homme doit faire sa part d'efforts personnels, qu'il s'agisse de sa subsistance (« *C'est à la sueur de ton front que tu mangeras ton pain* »), de sa santé (aller chez le médecin), ou autres, néanmoins, en ce qui concerne les Chidoukhim, il n'y a pas lieu de faire de Hichtadloute. Et il n'est donc pas nécessaire de s'évertuer à aller d'un Chadkhan à un autre et de courir après "l'objet perdu", car « la femme destinée à un homme : cela vient d'Hachem ! »

Le Gaon de Vilna raconta une fois, que lorsqu'il prit la décision de partir "en exil", il arriva, lors de l'une de ses étapes, dans un lieu où il fut hébergé par un homme qui le reçut avec de grands honneurs. Il constata alors que celui-ci témoignait un respect hors du commun à son épouse. Lorsque le Gaon s'apprêta à prendre congé de lui pour

poursuivre sa route, cet homme lui demanda si sa conduite générale avait trouvé grâce à ses yeux. Le Gaon lui avoua qu'il s'était émerveillé de son comportement envers sa femme.

« Que le Rav ne s'en émerveille pas outre-mesure, lui répondit-il, car c'est le résultat d'une histoire vécue :

Dans ma jeunesse, se mit-il à raconter, j'étais un grand "Ilouï"², et ma réputation était vaste. Lorsque j'atteignis l'âge de treize ans, un homme riche d'une certaine ville me choisit pour devenir son gendre et s'engagea à donner une dot très importante. Du fait de mon très jeune âge, on décida que le mariage ne serait célébré que lorsque j'aurai atteint l'âge de vingt ans. Il fut convenu que le père de la jeune fille ne libèrerait pas toute la dot immédiatement, mais qu'il me paierait une 'Havrouta³ pour les sept années à venir afin que je puisse continuer à progresser dans la Torah et m'élever dans la crainte de D. Le moment venu, il libèrerait le reste. Et, de fait, il tint parole et durant les "sept années d'abondance", il soutint mon étude comme prévu. Cependant, lorsqu'arriva le moment des noces, il perdit toute sa richesse et devint très pauvre. Par conséquent, mon père décida de rompre les accords du mariage. Je n'avais jamais donné mon accord pour cela, sachant combien j'étais redevable pour toutes les années payées pour mes études. Il ne s'écoula pas longtemps avant que je me fiançai à nouveau et que je me marie avec une autre fille de riche. Malheureusement, peu de temps après, se révéla en moi l'existence d'un petit défaut. Nous allâmes alors consulter des médecins qui, après divers examens, conclurent qu'il n'existait pas de remède à mon mal. Mon beau-père exigea que je divorce. Dès lors, je me

1. Jeu de mot avec le terme hébraïque בכושרות ("avec des chaînes"), qui peut être décomposé en deux mots : בני, "les pleurs", ושרות, "et les chants".

2. Terme désignant un étudiant en Torah qui, bien qu'étant très jeune, est déjà très érudit, du fait de ses capacités exceptionnelles.

3. Un compagnon d'étude ; n.d.t.

retrouvai dénué de tout et porteur de deux stigmates : celle d'avoir annulé un Chidoukh et celle d'avoir divorcé. Accablé de tristesse, je me rendis au "Hekdech" (un établissement pour les sans-abris), où je pleurai sans m'arrêter sur mon mauvais sort, si bien qu'un homme m'aborda et me demanda la raison de mes lamentations. Après que je lui fis le récit de mon existence, et lui révélai le défaut que je portais en moi, l'homme me dit : « Vois-tu, je connais une jeune fille qui est atteinte d'un défaut semblable au tien. Peut-être que vous pourriez vous entendre. » Et nous nous rencontrâmes.

Après la 'Houpa, et lorsque j'entrai dans le 'Héder Yi'houd⁴, la mariée me raconta qu'elle aussi n'était pas née avec ce défaut. Il s'était révélé dernièrement chez elle après qu'elle eut été fiancée plusieurs années auparavant à un Ilouï et que les fiançailles furent rompues, faute d'argent. De la peine qu'elle avait alors éprouvée, était né ce défaut. Immédiatement, je compris qu'elle était ma fiancée de jadis, et qu'elle n'avait été atteinte de ce mal que dans l'unique but que tout le monde accepte ce mariage. A présent, dites-moi, Rav, puisqu'elle ne souffre qu'à cause de moi jusqu'à présent, ne suis-je pas redevable de l'honorer de tout mon cœur, de toute mon âme, et de tout mon pouvoir ? »

Le Gaon de Vilna conclut son récit en disant : « **Cela valait la peine de supporter toutes les affres du chemin uniquement pour entendre cette histoire chargée d'enseignement : le Saint-Béni-Soit-Il dirige Son monde avec une providence individuelle sur chaque créature, dans ses moindres détails.** Il est impossible d'user de stratagèmes contre le décret Divin, comme ces deux êtres qui rompirent leurs fiançailles et qui finirent, malgré tout, par se marier. En outre, on prend le risque d'être affublé d'un défaut en voulant contourner la volonté

Divine, afin d'être remis à la place qui nous est destinée ! »

« Attendre et voir » : tout viendra en son temps et en son heure, il est inutile de s'inquiéter et de se morfondre !

Le Beth Israël avait l'habitude de rapporter au nom de Rav 'Haïm de Brisk qu'en matière de Chidoukhim, il nous incombe de savoir que, comme il a été mentionné plus haut, « *la chose vient d'Hachem* ». **Et pas seulement le Chidoukh lui-même, mais aussi le moment où ce Chidoukh se concrétisera, lui aussi est entre les mains du Saint-Béni-Soit-Il, et nul autre n'est en mesure de l'anticiper ou de le retarder.** D'après cela, il explique le sens des versets (24, 17-20) : « *Le serviteur courut à sa rencontre (...), elle se pressa (...)* Elle courut à nouveau » :

En effet, lorsque s'approcha le moment décidé par le Ciel où le Chidoukh de Its'hak et de Rivka devait parvenir à son terme (Chidoukh qui devait se conclure le jour-même, puisque Eliézer avait prié : « *Daigne me procurer aujourd'hui une rencontre* », et que le soir s'approchait déjà, comme il est mentionné au verset 12), tout se passa alors avec promptitude. Ce fut comme en "s'il on sautait les étapes" : la course du serviteur, la hâte de Rivka, etc., tout cela afin que la chose se termine, le mieux possible, au moment prévu sans être retardée pas même d'une seconde.

C'est pourquoi, lorsque les parents arrivent à l'époque de marier leurs enfants, et qu'ils doivent leur trouver un Chidoukh, ils ne perdront pas leurs moyens en pensant : « Où doit-on aller, que faire et vers qui se diriger ? » Ils devront s'en remettre à Hachem et s'armer de confiance en Lui. **Car le moment venu, qu'on le veuille ou non, le Chidoukh se conclura par une union durable.**

4. La chambre où, pour la première fois, les mariés s'isolent ensemble après la cérémonie du mariage ; n.d.t.

Rav Hénikh de Alexander explique grâce à cela, la fin de l'épisode de la Torah (24, 62) : « *Et Its'hak revenait du puits du Vivant-qui-me-voit* » :

« D'où provient la joie d'un homme ? De ce qu'il revient du "*puits du Vivant-qui-me-voit*", c'est-à-dire qu'il a intériorisé que le Saint-Béni-Soit-Il conduit ses pas à chaque instant, bien qu'il habite le Néguev, et n'ait rien. Malgré tout, le Saint-Béni-Soit-Il conduit ses pas tout le temps, pour son bien. De cela provient la joie. »

Il en est de même à notre sujet : **lorsque l'homme pense que le Saint-Béni-Soit-Il le dirige à chaque instant, et que, même si son âme-sœur tarde à se révéler, c'est aussi le fait d'une providence Divine soigneusement calculée, il sera, sur le champ, rempli de joie. Il sera profondément confiant que tout est pour son plus grand bien**, que le Saint-Béni-Soit-Il est en train de lui préparer le conjoint qui lui convient, que les autres propositions ne sont pas faites pour lui, et que chaque obstacle n'est que bénéfique. Au lieu de se morfondre, il s'armera alors de pensées d'Emouna, pour son bien, durant toute son existence.

On raconte, qu'après la guerre, celui qui devint plus tard Rabbi Naphtali Nevensel, demeura le seul rescapé de toute sa famille. Un jour, on lui proposa un bon parti, que lui-même désirait ardemment. Cependant, il ne savait pas combien d'efforts il devait investir pour l'obtenir. C'est pourquoi il alla poser la question au 'Hazon Ich.

« Ce qui était dans tes mains, tu l'as déjà accompli, et tu t'es ainsi acquitté de ton devoir de Hichtadloute. Laisse au Créateur le soin de diriger les choses sans rien y ajouter dans le but d'accélérer l'aboutissement de la proposition ! » Le jeune homme écouta son conseil et finalement, le Chidoukh ne fut pas conclu. Il se maria, le moment venu avec celle qui lui avait été assignée par le Ciel.

De nombreuses années plus tard, lors de la Brith Mila de son arrière-petit-fils, qui se déroula dans la synagogue où il avait l'habitude de prier "Vatikine"⁵, on l'honora en l'appelant pour la lecture de la Torah. Le Gabai lut à son attention le "Mi Ché Bérakh"⁶ d'usage, et tous lui souhaitèrent "Mazal Tov !". Pourtant, après l'office, les fidèles constatèrent qu'il était préoccupé. Machinalement, il désigna du doigt une des personnes présentes dans l'assemblée, du même âge que lui, et exprima son regret d'avoir été désigné pour être appelé à la Torah, en expliquant que cet homme n'avait jamais eu d'enfant. Il ajouta qu'il s'agissait du mari de son premier Chidoukh qui n'avait pas abouti. Seulement après tant d'années, il se rendait compte du miracle dont il avait bénéficié, car grâce au fait que cette rencontre ne se concrétise pas, il avait été préservé d'être sans descendance.

C'est pourquoi on ne devra jamais être peiné que ses projets n'aboutissent pas, en particulier dans le domaine des Chidoukhim, mais on devra, au contraire, accepter avec joie les décisions Divines. Car on ignore le plus souvent, les miracles qui se dissimulent derrière celles-ci !

5. Office du matin à l'aube ; n.d.t.

6. Bénédiction que l'on fait à celui qui monte à la Torah ; n.d.t.